

DOSSIER DE PRESENTATION DU BNSSA

UDPS69-SSL

Sauveteur Secourisme Lyonnais

Unité de Développement des Premiers Secours

109 boulevard de l'Europe

69 310 PIERRE BENITE

Téléphone : 09.50.30.95.16

Responsable formation : MISCHEL Florian

Portable : 07.69.23.82.99

contact@udps69.fr / www.udps69.fr

En partenariat avec :

Le Cercle des Nageurs Mornantais (CNPM)

14 rue Boiron

69 400 MORNANT

cnpmornantais@gmail.com

Club FFN

1) Le BNSSA c'est quoi ?

Le BNSSA est un diplôme professionnel permettant d'exercer en autonomie la surveillance des baignades d'accès gratuit au public, aménagées et réglementairement autorisées ; et d'exercer sous la responsabilité d'une personne qualifiée (M.N.S, B.E.E.S.A.N ou B.P.J.E.P.S. A.A.N) la surveillance des piscines d'accès payant.

2) Le BNSSA c'est pour qui ?

Il faut avoir un niveau de nage correct, accepter d'y consacrer du temps sur une année scolaire complète, et avoir au moins 17 ans au mois d'avril afin de pouvoir passer l'examen.

3) C'est quand et avec qui ?

- Le mercredi de 19h30 à 21h30 avec Rémo Disante pour la partie pratique.
- Prévoir quatre week-ends pour le secourisme PSE1 et PSE2.
- Trois soirées pour travailler la mise en examen à la piscine de Vaise.
- Un samedi complet pour la réglementation.
- Une réunion apéro pour faire le bilan de l'année avec le président et responsable UDPS.
- Une journée de réglementation (A définir selon le calendrier)

4) A qui s'adresser pour s'inscrire ?

- Le CNPM pour validation d'inscription.
- L'UDPS pour toute la partie administrative et réglementation.

5) Les pièces à fournir :

- La fiche d'inscription club CNPM.
- La fiche de demande de licence FFN.
- Le règlement signé par le nageur et les responsables légaux.
- Un certificat médical de moins de 3 mois de la date d'examen théorique.
- Le dossier BNSSA (A3)
- La feuille de renseignement administrative
- 1 photo d'identité
- 1 enveloppe timbrée de 20g libellé à l'adresse du candidat
- 1 lettre manuscrite

6) Les contraintes :

- Demande d'émancipation pour les mineurs qui souhaitent travailler l'été de leurs 17 ans.

7) Le contenu de la formation :

- PSE1 et PSE2 : secourisme et possibilité de faire des postes de secours.
- Epreuves théoriques : QCM réglementation

Epreuves pratiques : EP1 : Parcours de 100 m combiné à réaliser en moins de 2'40.
Le candidat, sans lunette, doit plonger, nager 25m en nage libre, réaliser une 1ère apnée de 15m puis réaliser une 2ème apnée de 15m, récupérer un mannequin au fond de l'eau (environ 2m) le ramener sur 25m.

EP2 : Parcours de 250 m avec Palmes Masque Tuba à réaliser en moins de 4'20
Le candidat au top départ, doit s'équiper (masque-tuba-palmes), sauter à l'eau et réaliser 200m ensuite il doit récupérer un mannequin au fond de l'eau (environ 2m) et le remorquer sur 50m.

EP3 : Action de sauvetage sur un noyé

Un membre de jury simule une situation de noyade, le candidat doit se saisir de la victime, la ramener sur le bord et réaliser un bilan de secourisme. Il sera ensuite questionné sur du secourisme en général.

-

8) Le calendrier :

- Epreuves pratiques tous **les mercredis de septembre à juin de 19h30 à 21h30**, sauf pendant les vacances scolaires.
- **PSE1 WEEK-END DU 19 ET 20 JANVIER 2019 ET 26 ET 27 JANVIER 2019** de 8h00 à 18h00, prévoir un pique-nique et une tenue de sport.
- **PSE2 WEEK-END DU 06 ET 07 AVRIL 2019 ET 13 ET 14 AVRIL 2019** de 8h00 à 18h00, prévoir un pique-nique et une tenue de sport.
- Le QCM se fait ¼ jours avant la pratique, il y a **3 sessions d'examen entre mars et juin 2019**, il n'y a que les formateurs qui peuvent définir quelle session sera la vôtre. Les dates sont définies par la préfecture du Rhône qui les donne tardivement
- Ne pas oublier la contrainte d'avoir 17 ans révolu pour se présenter à l'examen.
- En cas d'échec on peut passer des rattrapages dans d'autres régions, mais cela devient plus compliqué...

9) Le coût de la formation :

- 800 € qui correspondent à l'entraînement annuel, la présentation aux deux diplômes de secourisme (PSE1/PSE2), l'inscription à l'examen. A titre d'information l'été on peut travailler tout de suite pour 1400/1600€ net par mois, souvent avec un logement de fonction.